

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Asian Cities Bond, un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds, désigné BNP Paribas en abrégé

Classe « Classic EUR Distribution » - code ISIN LU0823379036

Ce Fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est activement géré. L'indice de référence J.P. Morgan Asia Credit est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le Fonds n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.

Le Fonds vise à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des titres de créance émis par des entités asiatiques qui soutiennent le développement de villes asiatiques durables (« Sustainable Asian Cities »).

Le concept de Sustainable Asian Cities concerne plusieurs secteurs et revêt plusieurs aspects, dont les investissements sont généralement liés aux cinq aspects suivants :

Améliorer la mobilité urbaine au sein des villes et entre celles-ci, en privilégiant les solutions à faible émission de carbone, comme les transports publics.

Améliorer l'infrastructure de base des villes pour leur permettre de fonctionner et de prospérer, et améliorer la capacité des villes à faire face aux événements climatiques extrêmes.

Promouvoir le développement intégré pour assurer un équilibre entre les activités sociales, économiques et naturelles.

Construire des établissements de santé et d'enseignement pour renforcer la prise en charge et améliorer l'accès aux services de santé et d'enseignement.

Favoriser les solutions innovantes et technologiques pour accompagner le développement durable des villes.

L'univers d'investissement de ce Fonds est composé d'obligations libellées et non libellées durables d'émetteurs domiciliés ou exerçant la majeure partie de leur activité économique dans des pays asiatiques (notamment la Chine, l'Indonésie, la Corée).

Le Fonds suit l'approche thématique en investissant dans des sociétés qui fournissent des produits et des services apportant des solutions concrètes à des défis environnementaux et/ou sociaux spécifiques, et qui cherchent à bénéficier de la croissance future prévue dans ces domaines tout en apportant des capitaux pour la transition vers une économie inclusive sobre en carbone.

Les émetteurs sélectionnés, selon la méthodologie exclusive, doivent consacrer au moins 20 % de leurs revenus dans des activités qui contribuent directement à la thématique et/ou qui favorisent potentiellement le concept susmentionné.

Le Fonds investit au moins 90 % de ses actifs (hors investissements en liquidités et quasi-liquidités) dans des titres émis par des émetteurs dont le score ESG ou l'évaluation ont été réalisés selon la méthodologie interne du gestionnaire d'investissement.

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que, notamment, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme et le respect des droits des actionnaires minoritaires, à chaque étape du processus d'investissement du Fonds.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG tel que défini par le gestionnaire d'actifs.

Le Fonds atteint cet objectif en investissant dans des titres de créance validés par le Sustainability Center de BNPP AM.

Le Fonds peut investir dans des titres de créance négociés sur le marché obligataire interbancaire chinois.

Un dividende peut être distribué.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque d'un Fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le Fonds relève-t-il de cette catégorie précise ? La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des instruments de Taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance et, plus généralement, des instruments à revenu fixe.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque lié au crédit** : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations associées.
- Risque de liquidité** : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment souhaité en raison d'un manque d'acheteurs.
- Risque opérationnel et lié à la garde** : certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux. Par conséquent, les services liés à la garde et à la liquidation du compartiment sur ces marchés pourraient être plus risqués.
- Risque lié aux investissements en Chine continentale** : ces investissements sont soumis à des risques supplémentaires pouvant résulter de facteurs politiques, économiques, sociaux, fiscaux, de marché et opérationnels spécifiques au Marché chinois.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer à la section sur les risques dans le prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable investor for a changing world

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

Frais prélevés par le Fonds chaque année

Frais courants	1,28% (*)
----------------	-----------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 30 mars 2022.

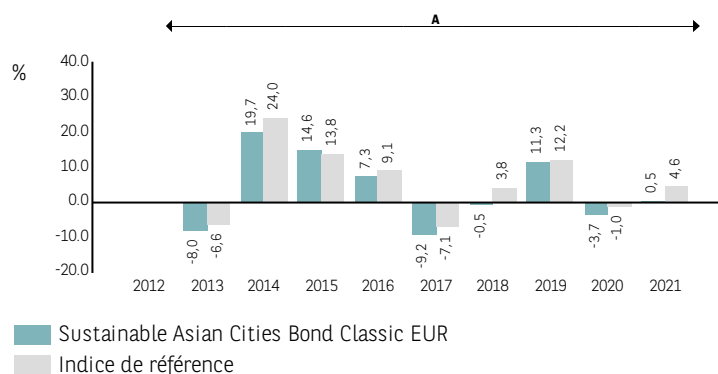
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

Performances passées



A: 2013-2021 : À la suite d'une opération sur titres le 06/05/2022, au cours de cette période, le Fonds avait une politique d'investissement différente sous la dénomination « Asia ex-Japan Bond ».

- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- La performance passée n'est pas une indication des résultats futurs.
- Les frais courants du Fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2013.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire et le revenu distribuable réinvesti.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH.
- De plus amples informations concernant le Fonds, y compris le dernier Prospectus, les derniers prix publiés de l'action ou des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues, sans frais, en anglais, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ou en ligne sur <http://www.bnpparibas-am.com>.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée (y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés), l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages et la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com/en/footer/remuneration-policy/>. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de BNP Paribas Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 9 mai 2022.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable investor for a changing world